



STOP
aux privilèges
des gros
actionnaires !

OUI à l'initiative

Plateforme pour la Justice fiscale



TAXONS LES DIVIDENDES DES GROS ACTIONNAIRES COMME TOUS LES AUTRES REVENUS

Pourquoi voter OUI à l'initiative ?

- 1. Plus d'un milliard par an en dormant.** Saviez-vous qu'à Genève, 1600 contribuables gagnent plus de 1 milliard de francs par an... en dormant ? Ils détiennent de gros paquets d'actions et touchent leurs dividendes sans lever le petit doigt.
- 2. Des revenus qui augmentent 10 fois plus vite que les salaires.** Depuis 20 ans, les dividendes ont augmenté de 180% et les salaires de 18% en moyenne. L'augmentation des richesses créées a donc très peu profité au travail et a profité presque exclusivement au capital.
- 3. Des fortunes privées qui explosent.** Les gros actionnaires visés par l'initiative n'ont rien à voir avec les petits patrons, dont 60% ne déclarent aucun bénéfice. Une bonne part d'entre eux sont des multimillionnaires dont les fortunes ont triplé ces 7 dernières années. En 2019 par ex. 169 de ces contribuables ont encaissé en moyenne 9 millions en dividendes chacun !
- 4. Les patrons de PME ne sont pas concernés.** Les chiffres le montrent : les 1600 actionnaires concernés qui engrangent plus de 1 milliard de dividendes par an, soit plus de 600 000 CHF de dividendes par personne, ne sont pas de petits entrepreneurs, mais bien des actionnaires de grosses sociétés.
- 5. Des actionnaires choyés par l'impôt.** Les gros actionnaires ne paient des impôts que sur 60 à 70% de leurs dividendes, tandis que nous sommes taxé·e·s sur la totalité de nos salaires ou retraites. De plus, leurs dividendes ne sont pas soumis à l'AVS et aux assurances sociales. C'est une niche fiscale injuste, un pur privilège pour les plus riches.
- 6. Des bénéfices soustraits à l'entreprise.** Il y a 30 ans, les sociétés suisses investissaient 70% de leurs profits dans l'entreprise et n'en versaient que 30% aux actionnaires. Aujourd'hui, c'est l'inverse elles en versent 70% aux actionnaires !
- 7. De l'argent pour la spéculation.** Les dividendes versés détournent les richesses produites par le travail au profit de fortunes privées qui alimentent la consommation de luxe, la spéculation et les paradis fiscaux plutôt que l'économie réelle, la production et l'emploi.
- 8. Mettre fin à une injustice flagrante.** La réduction de moitié de la taxation des bénéfices des entreprises dès 2020 a profité aux gros actionnaires qui ont vu leurs dividendes augmenter encore. Pourtant, ils ne sont toujours pas taxés comme nous sur la totalité de ce qu'ils gagnent.
- 9. OUI à l'initiative !** Elle permettra au Canton et aux communes de récupérer 150 millions par an pour les subsides d'assurance maladie, l'hôpital, la formation, le logement social, les transports publics, les crèches, etc. Il faut à nos collectivités publiques des ressources pour faire face à la crise sociale et à l'urgence climatique !